

Eau de Paris récompensée pour son engagement en faveur de la biodiversité

Dossier de la rédaction de H2o
October 2013

La Ville de Paris et sa Régie Eau de Paris viennent d'obtenir le premier prix de la catégorie "Grandes villes" du concours "Capitale française de la biodiversité" organisé par l'association Natureparif. La thématique de cette quatrième édition "L'eau, la ville, la vie" fait largement écho aux actions entreprises par Eau de Paris pour protéger l'eau et préserver la biodiversité.

Principales sources et aqueducs : des espaces naturels à forte valeur écologique... - Le jury a salué la démarche de valorisation écologique du patrimoine géré par Eau de Paris, depuis les sources situées dans l'Yonne, l'Aube, l'Eure, l'Eure-et-Loir et la Seine-et-Marne, jusqu'aux réservoirs parisiens. Les 845 hectares de principales de captages (eaux souterraines et eaux de rivière) et 470 kilomètres d'aqueducs qui alimentent Paris en eau sont constitués majoritairement de prairies naturelles, parfois associées à des espaces boisés et à des zones humides. Ces zones refuges permettent aux espèces végétales et animales de vivre et de se développer. Au-delà d'un entretien sans aucun pesticide inhérent à ses missions de protection de l'eau, Eau de Paris a adopté depuis 2002 des pratiques d'entretien visant à valoriser la biodiversité sur ces espaces : fauche tardive et trègles tardive, exportation du produit de fauche, valorisation de zones humides, développement de bosquets naturels et de haies végétales, conservation de bois mort... Cette gestion écologique donne à de nombreux espaces une valeur patrimoniale de niveau régional, les espèces inventoriées sur certains sites leur conférant même un intérêt exceptionnel d'ordre national ou européen. On dénombre notamment sur le patrimoine d'Eau de Paris pas moins de 7 zones Natura 2000, 23 ZNIEFF et un arrêté de biotope.

Préserver et restaurer les continuités écologiques : pour une trame verte et bleue francilienne et trans-régionale - Eau de Paris a adhéré en mai 2011 à la Stratégie nationale pour la biodiversité et a signé la charte régionale de la biodiversité en 2012. La Régie a inscrit en 2012 la biodiversité à son schéma directeur des investissements 2012-2026, démontrant ainsi tout l'intérêt qu'elle porte à cet enjeu. La stratégie Biodiversité et Trame verte et bleue en cours d'élaboration vise en particulier à renforcer le rôle de continuité écologique que jouent ses installations et ses espaces. Elle ambitionne de favoriser les échanges et les synergies avec les territoires traversés depuis les sources jusqu'au cœur de Paris. Cette stratégie s'est notamment concrétisée par le projet intitulé "Au fil de l'eau, vers une trame verte et bleue pour Eau de Paris". Ce dernier a été retenu par le ministre en charge de l'Ecologie dans le cadre de son appel à projets 2012 portant sur la trame verte et bleue en milieu urbain.

La protection des ressources en eau : un défi pour la biodiversité - Au-delà, les actions engagées par la Régie pour protéger la ressource

en eau potable directement aux territoires des aires d'alimentation des captages. Le développement de l'agriculture biologique, l'appui financier à la structuration de cette filière, les actions d'animation pour la réduction de l'usage des pesticides, les acquisitions foncières pour la protection de l'eau contribuent ainsi à la préservation et à l'enrichissement de la biodiversité. Sur l'aire d'alimentation des sources de la vallée de Vanne, l'action engagée par Eau de Paris a permis de quintupler les surfaces en agriculture biologique en 5 ans, pour atteindre 1 600 ha en 2013. Sur les trois bassins pilotes bénéficiant d'une animation renforcée, 142 agriculteurs sont engagés aux côtés d'Eau de Paris en réduction d'intrants pour une surface de 10 360 hectares.

Eau de Paris - 01-10-2013